
NORME INTERNATIONALE **ISO** 2206



INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Emballages — Emballages d'expédition complets et pleins — Partie I : Identification des différentes parties en vue des essais

Première édition — 1972-04-15

122

CDU 621.798.1 : 620.1 : 658.782

Réf. N° : ISO 2206-1972 (F)

Descripteurs : emballage, partie, identification, numérotation, essai.

AVANT-PROPOS

ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 2206 a été établie par le Comité Technique ISO/TC 122, *Emballages*.

Elle fut approuvée en juillet 1971 par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rep. d'	Inde	Royaume-Uni
Australie	Irlande	Suède
Autriche	Israël	Suisse
Belgique	Italie	Tchécoslovaquie
Corée, Rép. de	Japon	Thaïlande
Egypte, Rép. arabe d'	Norvège	Turquie
Espagne	Nouvelle-Zélande	U.R.S.S.
France	Pays-Bas	U.S.A.
Hongrie	Roumanie	Yougoslavie

Les Comité Membre du pays suivant a désapprouvé le document pour des raisons techniques :

Allemagne

Emballages — Emballages d'expédition complets et pleins

Partie I : Identification des différentes parties en vue des essais

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale établit un système d'identification des différentes parties des emballages d'expédition complets et pleins, en vue des essais.

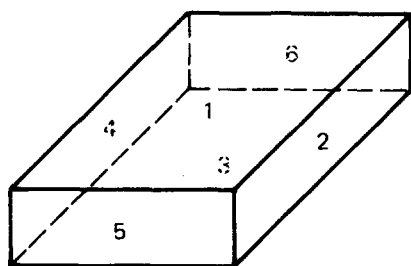
2 IDENTIFICATION DES DIFFÉRENTES PARTIES DES EMBALLAGES

2.1 Emballages parallélépipédiques

L'emballage doit être placé dans la position qu'il occupe lors du transport. Dans les cas où cette position n'est pas connue, mais s'il existe un joint de fabrication, celui-ci doit être placé verticalement, à la droite de l'observateur.

Lorsque l'emballage est placé de telle façon que l'une de ses surfaces d'extrémité fait face à l'observateur, la surface supérieure de l'emballage doit être identifiée par le N° 1, la surface se présentant à la droite de l'observateur, par le N° 2, le fond, par le N° 3, la surface se présentant à la gauche de l'observateur, par le N° 4, l'extrémité la plus proche, par le N° 5 et celle la plus éloignée, par le N° 6.

NOTE — Si l'emballage a plusieurs joints de fabrication, le principe décrit à l'alinéa précédent doit être appliqué en désignant arbitrairement l'un des embouts comme étant le N° 5.



Chaque angle d'intersection doit être identifié à l'aide des chiffres désignant les deux surfaces dont la jonction forme cette intersection (par exemple, 1-2 sert à identifier l'angle formé par l'intersection de la surface supérieure de l'emballage, N° 1, et du côté droit, N° 2).

Chaque coin doit être identifié à l'aide des chiffres désignant les trois surfaces qui se rencontrent pour former ce coin (par exemple, 1-2-5 sert à identifier le coin où la surface supérieure, le côté droit et l'embout le plus proche de l'observateur se rencontrent).

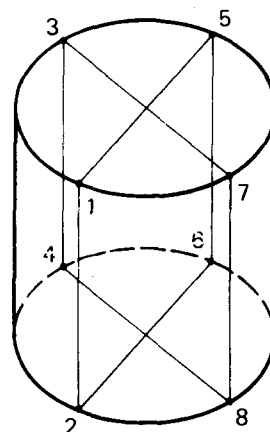
2.2 Emballages cylindriques

Désigner par 1-3-5-7 les extrémités de deux diamètres perpendiculaires de la face supérieure de l'emballage, et par

2-4-6-8 l'autre extrémité des parallèles à l'axe du cylindre passant par ces points.

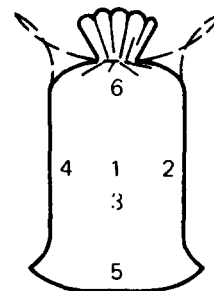
Désigner chacune des lignes ainsi établies : 12, 34, 56, 78.

NOTE — Si l'emballage possède un ou plusieurs joints de fabrication, l'un de ces joints doit occuper la position 5-6. Les autres désignations doivent être énoncées d'après le principe mentionné en 2.2.



2.3 Sacs

Le sac doit être placé debout sur son fond; un observateur situé dans le prolongement du plus petit axe de symétrie du fond, de façon qu'il ait à sa droite le joint latéral si le sac en comporte un (ou bien un joint à sa droite et l'autre à sa gauche si le sac comporte deux joints latéraux), identifie la partie antérieure du sac par le N° 1, la partie latérale à sa droite par le N° 2, la partie postérieure par le N° 3, la partie latérale à sa gauche par le N° 4, le fond par le N° 5 et la partie supérieure par le N° 6.



2.4 Emballages divers

Selon la nature et la forme de l'emballage, il peut être commode d'attribuer un numéro à chacune des sections d'un emballage, conformément à une méthode élaborée à partir de l'une de celles décrites en 2.1, 2.2 et 2.3.